

Ecole d'Aubignosc

COMPTE-RENDU DU TROISIEME CONSEIL D'ECOLE- Année scolaire 2021-2022

Le 16 juin 2022

Étaient présents :

· Les enseignantes de l'école d'Aubignosc :

Mme Brigitte Poupeney, directrice

Mme Hélène Levy-Falk, adjointe

Mme Magali Suquet, adjointe

Mme Tiffany Vuillier, décharge de la directrice

Mme Mélanie Monfrin, enseignante nommée à la rentrée sur l'école

M. Bruno Francoz, enseignant nommé à la rentrée sur l'école

· Les représentants de la mairie d'Aubignosc :

Mme Isabelle Ailhaud, secrétaire

Mme Elisabeth Sechepine, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

M. René Avinens, maire d'Aubignosc

Les représentants des parents d'élèves :

Mmes Elsa Machemin, Aurore Rodriguez, Cathy Vincent, Céline Segulier,

Marine Di Furia Brunet

Était excusé :

M. Pierre Buyschaert, Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Sisteron

La séance débute à 17h45 à l'école d'Aubignosc

1) Nouvelle équipe pédagogique

L'équipe change à partir de la rentrée. Madame Poupeney part à la retraite et est remplacée par Madame Levy-Falk en tant que directrice. Madame Monfrin et Monsieur Francoz sont nommés à titre définitif sur les deux postes vacants.

L'équipe enseignante (nouveaux et actuels) s'est réunie le 9 juin afin d'envisager la rentrée (répartition des classes, choix des salles de classe, commande des fournitures et matériel pédagogique).

2) Préparation de la rentrée : effectifs et répartition

A ce jour, les effectifs sont :

17 CP, 9 CE1, 16 CE2, 9 CM1 et 14 CM2 soit 65 élèves.

Il est à noter une nouvelle inscription en CM1 et une autre en CP à compter de la rentrée.

Un CP et un CE2 quittent l'école.

La répartition retenue est :

CP/CE1 (classe de Madame Monfrin) : 17 CP + 4 CE1; CE1/CE2 (classe de Monsieur Francoz) :

5 CE1+ 16 CE2 et CM1/CM2 (classe de Madame Levy-Falk) : 9 CM1 + 14 CM2

Le groupe des CE1 sera donc partagé en 2. L'équipe pédagogique a fait le choix de répartir les élèves en 2 groupes hétérogènes. Les parents auront connaissance des classes, à la fin de l'année scolaire, lors de la remise des listes de fournitures.

Les enseignantes précisent bien que, suivant l'évolution des effectifs au cours de l'été, la répartition pourrait être revue à la rentrée.

A Châteauneuf, les effectifs prévisionnels sont :

PS : 14, MS : 12, GS : 18

Soit un total de 109 élèves pour le RPI.

Concernant les projets de construction sur la commune d'Aubignosc, les permis ont été accordés mais à ce jour, aucune date de début de travaux n'a été fixée. Les effectifs ne devraient donc pas évoluer de manière significative, lors de l'année scolaire à venir.

3) Crédits alloués par la commune

Le montant des fournitures scolaires demeure inchangé, à savoir 65 euros par enfant. Le nombre d'enfants retenu sera celui effectif à la rentrée.

Sur cette somme, 15 euros sont dédiés aux fournitures du bureau (ramettes, enveloppes, cahiers de liaison, cahiers d'appel...) et au matériel d'arts plastiques commun aux trois classes. Les 50 euros restants sont utilisés pour acheter le matériel de chaque classe (cahiers, manuels...).

Une subvention de 1000 euros est allouée par classe pour la maintenance informatique et une partie des projets pédagogiques. Elle ne suffit pas à financer tous les projets de l'année. Il faudra donc envisager différentes actions pour renflouer la coopérative scolaire.

4) Projet d'aménagement de la cour

Ci-dessous le projet détaillé de l'école transmis à la mairie à sa demande dans le but d'obtention d'une subvention :

Pourquoi végétaliser une partie de la cour ?

- *Pour offrir un espace plus naturel, plus agréable à vivre au quotidien avec davantage de végétation et de fraîcheur*
- *Pour créer des aménagements ludiques et adaptés aux besoins des enfants permettant de favoriser le jeu, de donner le goût de bouger mais d'offrir des espaces de détente, de revenir en classe plus disposés aux apprentissages.*
- *Pour mieux répartir l'espace entre petits et grands, filles et garçons, calmes et moins calmes...*
- *Pour aider à l'apaisement du climat scolaire et réduire les violences*
- *Pour sensibiliser les enfants au respect de la nature et les responsabiliser en les impliquant dans ce projet : la cour végétalisée est un support pédagogique d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté*

- Pour aider à la meilleure gestion des eaux de pluie en ayant un terrain désimperméabilisé.
- Pour embellir la cour.

Quels types d'aménagements ?

L'équipe pédagogique a réfléchi aux types d'aménagements à mettre en place.

Dans un premier temps, elle a privilégié des installations simples avec des matériaux naturels comme les rondins de bois. Elle souhaite se donner le temps de l'observation et de la réflexion pour, dans un deuxième temps, ajouter d'autres aménagements en bois, en fonction des besoins.

Les espaces envisagés sont :

- Un parcours fait avec 10 rondins de 10 cm de hauteur et de diamètre 30 cm posés au sol et placés à des distances variées.
- Un amphithéâtre fait de 30 rondins de 20 à 30 cm de diamètre et différentes hauteurs (20, 30 et 40 cm). L'amphithéâtre n'est pas fixe, les rondins pouvant être déplacés si nécessaire.
- Un rondin de 3 mètres de longueur posé au sol.

Toutes ces installations simples faites à partir de rondins offrent des espaces pour s'asseoir, pour exercer sa motricité (sauter, s'équilibrer, marcher...) mais aussi pour faire classe à l'extérieur.

- Un petit coin jardin avec composteur et récupération de l'eau de pluie.

Le Maire soulève la question du composteur et de ses odeurs. Il est conseillé de prévoir un tiers de déchets alimentaires pour deux tiers de déchets verts.

- Des pelouses fleuries autour des arbres.
- Des arbustes le long du grillage (en utilisant les plantes qui se trouvent actuellement dans les bacs).

La directrice a demandé un devis à la scierie de Mallefougasse, celui s'élève à 490 euros.

Qu'a décidé la mairie ? Quand les travaux vont-ils débiter ?

Le montant des travaux (terrassment, pose de rouleaux de gazon, système d'irrigation) s'élève à 7000 euros. Une subvention de 70% a été accordée. Les travaux débiteront au mois d'août. A la rentrée, la pelouse sera balisée un certain temps avant d'être utilisée.

Les rondins de bois ont été commandés et livrés.

5) Bilan des actions et projets pédagogiques

- Le projet collectif de danse contemporaine avec l'intervention de Céline Gassend (Association Elan C) se termine par une représentation aux familles. Les enfants se sont investis et épanouis dans cette activité qui, pour la plupart, était une découverte.
- Les 3 séances de vélo permettant de travailler les compétences du savoir-rouler se sont très bien déroulées grâce à l'intervention d'un éducateur BE mais aussi grâce à la présence de

nombreux parents. La dernière séance est prévue sur le stade de Peipin le 28 juin mais les enseignantes craignent qu'il ne fasse trop chaud, d'autant plus qu'il n'y a aucun endroit ombragé. Il serait plus prudent de la prévoir à l'école. Dans ce cas, la question du transport des vélos sera résolue. Les enseignantes sont à la recherche d'un espace communal à utiliser en plus de la cour et du city-stade. Le Maire propose le cheminement doux et le champ qui s'y trouve à proximité.

- Les enfants ont poursuivi leur initiation aux gestes de premiers secours qui s'est clôturée par la visite de la caserne des pompiers de Château-Arnoux lors de laquelle ils ont pu essayer l'équipement, apprendre à utiliser les lances à incendie et faire un tour de camion.
- Différentes sorties ont été organisées ce trimestre : journée athlétisme, visite du vieux village de Montlaux, parcours d'orientation pour les CE et les CM (en remplacement du tournoi de hand annulé), visite de la Vallée sauvage pour les CP.
- Séance de cinéma : « L'extraordinaire voyage de Marona », très beau film d'animation sur le thème de la maltraitance animale.
- Intervention du Sydevom sur le tri des déchets, par le moyen d'un kamishibai (petit théâtre en papier).
- Lucien Michel (qui nous accompagne lors des randonnées) fera une démonstration de fabrication de plâtre à partir du gypse que les enfants utiliseront pour réaliser des empreintes de feuilles.
- Visite du collège pour les CM2.

6) Organisation de la fin d'année scolaire

- Spectacle de danse : le 17 juin.
- Apéritif offert par Madame Poupenev pour son départ à la retraite le 1^{er} juillet, à 18 heures.
- Stands de jeux mis en place par les CM1/CM2 le mardi 5 juillet.

Les parents soulèvent l'idée d'un repas partagé. Les dates retenues sont le 5 juillet ou le 1^{er} juillet, après l'apéritif. Il faudra confirmer assez rapidement pour donner l'information à l'ensemble des parents et pour demander les tables et les chaises nécessaires.

7) Association USEP des écoles et financement des projets

- La subvention de la Région pour le dispositif « Classe montagne » a été accordée à hauteur de 352 euros (la moitié de ce qui a été demandé). Elle n'a pas encore été versée.
- La tombola a permis de récolter 1230 euros.
- A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est : 15 442, 57 comprenant les subventions versées par les mairies d'Aubignosc (3000 euros) et de Châteauneuf VSD (3000 euros) pour l'année scolaire à venir.

Toutes les dépenses de cette année n'ont pas été débitées (transports, projet danse...)

Les dépenses les plus importantes sont les transports en autobus d'autant que l'effectif de l'école nécessite de commander deux véhicules.

Pour exemple, la dernière sortie à Château-Arnoux a coûté 258 euros.

8) Travaux à réaliser

Qu'en est-il des travaux d'isolation prévus ?

Les enseignantes font part de températures élevées, dépassant les 30 degrés, dans les classes ces derniers jours.

La mairie n'a pas fait le choix de poser des climatisations en raison des risques d'allergie.

Les travaux prévus sont la pose de brise-soleil sur les fenêtres et le remplacement des néons par des leds. Cela pourrait permettre de baisser la température de 2°C. Dès la réponse de la Région, les travaux débiteront.

9) Questions soulevées par les délégués de parents d'élèves

- Une question déjà soulevée lors du 1^{er} conseil d'école, concernant la cantine :

Est-il possible d'envisager avec le traiteur et la diététicienne en charge des menus de rééquilibrer un peu mieux les menus, les enfants n'ayant pas de féculents alors que ceux-ci sont primordiaux quant à leur développement et leur concentration ?

La diététicienne déjà interrogée à ce sujet ne peut faire autrement et est tenue par des règles alimentaires. Il serait intéressant de lui demander de venir rencontrer les enfants comme cela était fait auparavant. De même, un questionnaire pourrait être proposé aux familles afin de recueillir leur avis sur la qualité et l'équilibre des repas.

10) Questions diverses

- L'équipe enseignante demande qu'à compter de la rentrée, l'élection des parents délégués se fasse uniquement par correspondance. Ainsi, il ne sera plus nécessaire de mettre en place un bureau de vote ouvert durant 4 heures que la directrice peut difficilement tenir si elle n'est pas déchargée ce jour (ce qui est fréquemment le cas). Les parents délégués acceptent la proposition, d'autant que tous les votes se font le plus souvent par correspondance. Cette nouvelle règle sera renseignée dans le règlement intérieur de l'école.
- Une demande de service civique a été déposée. Un adulte supplémentaire dans l'école serait un plus pour assister les enseignants dans la gestion de la BCD, la mise en place de groupes d'informatique, d'ateliers d'EPS, de conseils d'élèves...
- Durant le mois de juillet, le centre aéré occupera l'école. Seul le hall sera utilisé et non les salles de classe qui seront fermées à clé. Une clé sera remise à la directrice du centre aéré afin qu'elle puisse accéder à l'escalier de secours.
- Le ménage de l'école sera effectué la semaine avant la rentrée des classes.

La séance est levée à 19 heures 10.